



Le CIAS recrute !

Un Veilleur de nuit H/F

Remplacement du 25 août au 30 septembre 2025

Référence du poste : C-REM-25/08

Situé le long de la côte vendéenne, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération est composé de 14 communes sur un territoire comptant plus de 50 000 habitants.

Transformé en Agglomération depuis le 1^{er} janvier 2022, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie s'est doté des compétences Mobilité et PLUi à la même période.

Disposant récemment d'un Projet de territoire solidaire et ambitieux décliné en 3 axes majeurs que sont le bien vivre au quotidien, le rayonnement et l'anticipation des transitions sur le territoire, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération veut conforter son attractivité touristique et économique pour s'affirmer comme une destination "éthique".

Environ 280 agents permanents animent l'action publique territoriale répartis en 2 structures, 220 agents à l'Agglomération et 60 agents au Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS).

Le Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS) est un établissement public administratif à caractère obligatoire, qui participe à la mise en œuvre de la politique sociale définie par les élus. Le CIAS du Pays de Saint Gilles est compétent dans les champs de l'enfance, la parentalité, la santé, le handicap, les solidarités et les seniors.

La Résidence Autonomie « Les Primevères » est située en centre bourg de Saint-Maixent-Sur-Vie. Cette structure « non médicalisée » de 24 logements accueille les personnes âgées autonomes ou peu dépendantes, seules ou en couple, à partir de 60 ans. C'est un espace sécurisé qui permet de lutter contre l'isolement, préserver et stimuler l'autonomie, garant d'un fonctionnement permettant aux résidents de vivre « comme chez soi ».

Le personnel est mis à disposition 24h/24 pour accompagner les résidents et leurs familles dans les démarches du quotidien et leur parcours de santé. L'établissement dispose d'un service d'aide à domicile interne pour l'aide aux tâches domestiques et l'assistance à la personne.

La Résidence Autonomie « Les Primevères » recherche un veilleur de nuit H/F à temps complet, en contrat de remplacement, du 25 août au 30 septembre 2025.

Sous la responsabilité de la Directrice de la Résidence Autonomie Les Primevères, vous êtes chargé(e) des missions suivantes :

Activités principales



- Assurer le confort et le bien-être des résidents la nuit,
- Répondre aux différents appels la nuit et accompagnement au coucher, réalisation des changes, intervention ponctuelle d'aide à la toilette
- Concourir au maintien de la qualité du cadre de vie et de l'environnement des résidents,
- Être à l'écoute des résidents et rendre compte au chef de service et/ou à la direction.

Profil recherché et compétences requises



- Titulaire d'un diplôme BEP Sanitaire ou Social / diplôme d'auxiliaire de vie sociale ou équivalence et/ou expérience professionnelle significative dans le secteur,
- Connaissance du public âge et des problématiques liées au vieillissement,
- Capacité à travailler seul la nuit,
- Savoir appliquer les consignes de sécurité (incendie, sanitaires...),
- Être capable d'effectuer des transmissions vers l'équipe de jour,
- Savoir s'adapter aux besoins spécifiques des personnes âgées.
- Connaissance des techniques d'entretien et d'hygiène des locaux,
- Savoir utiliser l'outil informatique,
- Débutant accepté

Qualités requises



- Être disponible, tolérant, patient, organisé et ponctuel,
- Avoir l'esprit d'équipe,
- Être calme et diplomate.

Conditions



- Lieu d'embauche : Résidence Autonomie « Les Primevères » à Saint-Maixent-sur-Vie
- Temps de travail : Temps complet
- Cadre d'emploi : Agents Sociaux Territoriaux
- Rémunération : Indiciaire + IFSE
- Indemnité de mobilité
- Contraintes du poste : Horaires continus ou discontinus de jour, intervention le week-end et les jours fériés.

Contact

- Sur le poste : Coralie PETIGAS, Directrice de La Résidence, 02.55.65.00.20
- Sur le recrutement : Solène COUTON, Gestionnaire Ressources Humaines, 02.51.35.18.86.

Candidature

Merci d'adresser votre candidature par lettre de motivation accompagnée d'un CV détaillé en indiquant la référence mentionnée en haut de l'annonce

Avant le vendredi 15 août 2025

A Monsieur le Président du Centre Intercommunal d'Actions Sociales,
ZAE du Soleil Levant, CS 63 669 – Givrand, 85 806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex
ou par courriel à recrutement@payssaintgilles.fr.